



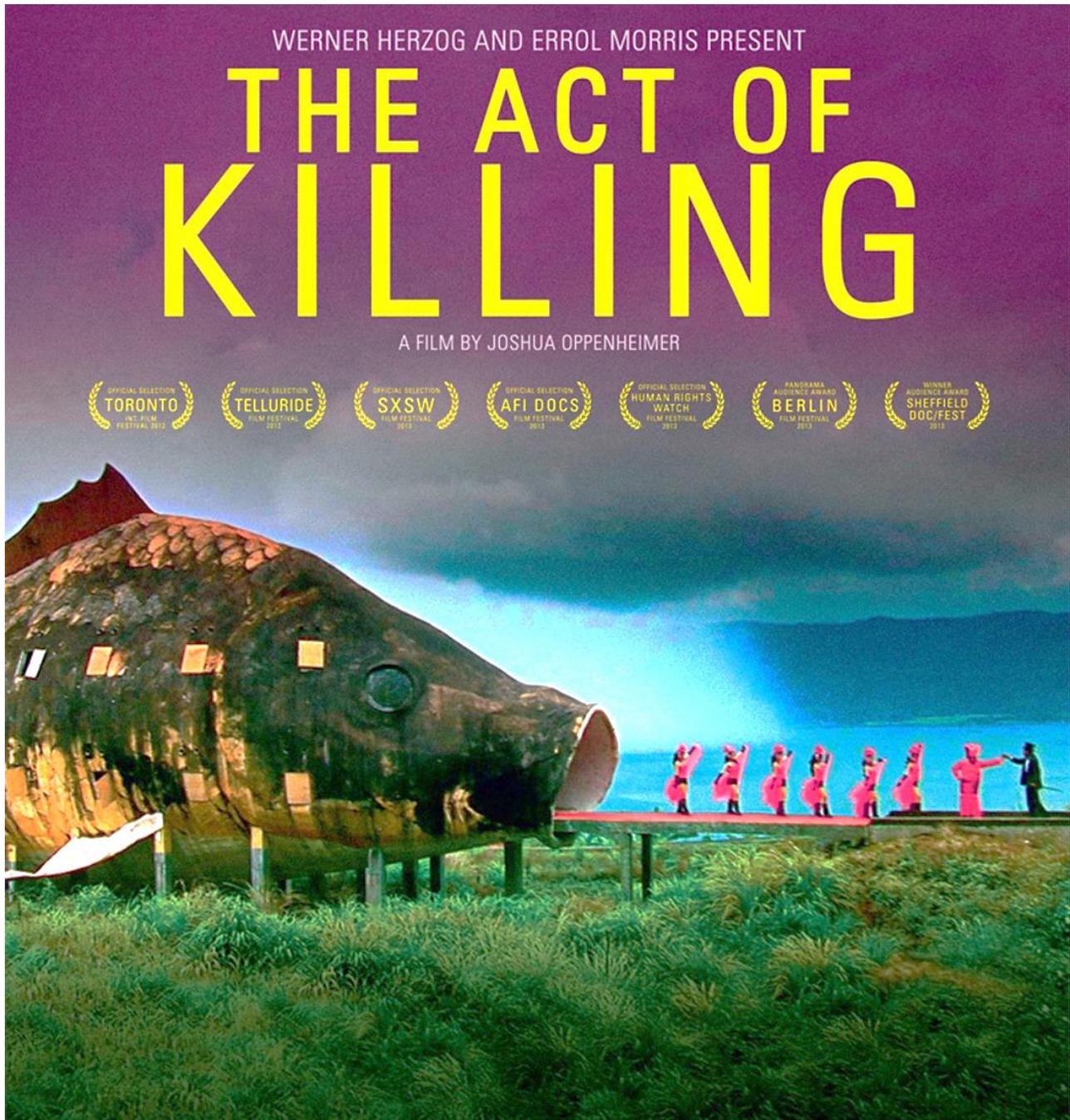
**AMNESTY
INTERNATIONAL**

et

Cinéma sans Frontières



Présentent dans le cadre du festival "Au cœur des droits humains"



Soirée co-présentée par Jean-Luc Levenes (Amnesty) et Bruno Precioso (CSF)

12^{ème} année d'existence, 406^e film diffusé par CSF, 56 pays représentés

THE ACT OF KILLING (*Jagal*) – 2012 – 1h55

Réalisation : Joshua Oppenheimer

Scénario : Christine Cynn, Joram ten Brink, Joshua Oppenheimer.

Photographie : Carlos Arango de Montis, Lars Skree.

Montage : Nils Pagh Andersen, Erik Andersson, Ariadna Fatjó-Vilas

Musique : Karsten Fundal.

Avec : dans leur propre rôle, Haji Anif, Syamsul Arifin, Sakhyan Asmara, Anwar Congo, Jusuf Kalla, Herman Koto, Haji Marzuki, Safit Pardede, Ibrahim Sinik, Soadun Siregar, Yapto Soerjosoemarno, Adi Zulkadry.

The act of killing – Jagal (2012, sortie France avril 2013)

Joshua Oppenheimer (né à Austin, Texas en 1974) s'engage dans le cinéma dès la réception de ses diplômes de Harvard et de l'université (*Saint Martins college of arts*) de Londres. La formation intellectuelle de ce jeune cinéaste anglo-américain lui fait porter un regard distancié sur son sud des Etats-Unis natal (qu'il a quitté pour se partager entre Londres et Copenhague depuis 2005), et passe par la contre-culture politique qui s'aiguise dans la décennie 1990 contre le monde globalisé dominé par les relations d'assujettissement économique et leurs effets socio-politiques. Son deuxième film, *These Places We've Learned to Call Home* (1996), conduit Oppenheimer à infiltrer les milices paramilitaires aux Etats-Unis.

Oppenheimer n'est pas seulement un militant cherchant à rendre justice. Indépendamment de sujets forts par lesquels il entend mettre en lumière des situations dérangeantes mal connues ou refoulées, il mène une profonde réflexion sur la forme cinématographique et sur le positionnement du cinéaste face à des thèmes polémiques. Il n'a cessé d'explorer les limites ténues entre fiction et documentaire depuis son premier long-métrage, *Hugh* en 1995. Dès 1997 à seulement 23 ans, son film *The Entire History of the Louisiana Purchase* est couronné en 1997 (Telluride) et 1998 (Chicago).

En 2003, il choisit de tourner à Sumatra un documentaire (*The globalization tapes*, co-dirigé déjà par Christine Cynn) dans une perspective (très) engagée proche de ce que Naomi Klein synthétisera comme la *Stratégie du Choc* (*A capitalism of disaster*, 2007). Joshua Oppenheimer y donne la parole aux travailleurs des plantations de palmier à huile indonésiens auxquels des travailleurs et syndicalistes Néerlandais et Colombiens ajoutent leur voix. C'est à l'occasion de ce tournage que Oppenheimer découvre l'existence des événements d'ampleur historique largement passés sous silence dont il décide de faire le sujet de *The act of killing*. C'est, à 39 ans, le film qui lui apporte une consécration internationale (récompensé à 29 reprises dans l'année 2013 lors des festivals consacrés au film documentaire, en particulier à Berlin et pour le *Human Rights Human Dignity Festival*).

Le premier projet de *The act of killing*, et l'une de ses plus grandes réussites, est avant tout de dénoncer un crime de masse perpétré autour de la prise de pouvoir par Suharto en 1965, doublement impuni puisque le monde ignore largement (jusqu'au succès du film) ce massacre de 500.000 à 1 million d'opposants à la dictature, mais surtout parce que nulle transition politique n'a permis de juger les criminels (militaires, milices et gangsters graciés pour l'occasion) encore aujourd'hui aux commandes de l'Etat.

« **Sikat !** » (*Liquidez-les !*) – 7 octobre 1965

Il convient de s'arrêter un instant sur les événements qui constituent la toile de fond et de rappeler quelques faits. Le massacre en question (6 mois environ dans son étendue totale, mais dans la plupart des cas ramassés en quelques jours dans toutes les provinces d'Indonésie) est reconnu par un rapport de la CIA dès 1968 comme « l'un des épisodes les plus tragiques de ce siècle. »

La répression anti-communiste en Indonésie a deux précédents d'ampleur, en 1926 et 1948, mais il s'agissait alors de réponses locales à des tentatives de prise de pouvoir régional. Le tournant de 1965 est le fruit d'une conjonction tragique : d'abord l'inquiétude des partis islamistes devant la montée des communistes du PKI aux élections de 1964 (entre 16 et 25% des voix selon les provinces) ; l'affaiblissement du vieux président



Suharto et Nixon en mai 1970

Sukarno, père de l'indépendance et modérateur des tensions politiques ; la fragilité combattante d'un parti massif, le 3^e parti communiste du monde en 1965 (près de 20 millions de membres et 3,5 millions de militants actifs), véritable colosse aux pieds d'argile ; une inquiétude grandissante dans l'armée de terre proche des Etats-Unis vis-à-vis du poids politique du PKI ; l'hostilité enfin des partis religieux devant la remise en cause de la société traditionnelle (réforme agraire pour les grands propriétaires terriens musulmans, attaques contre le système des castes pour les élites hindouistes de Bali).

A cela s'ajoute le contexte international, sur fond de tensions sino-soviétiques, avec l'engagement officiel de l'armée américaine dans la guerre terrestre au Sud Vietnam (185.000 hommes mobilisés en octobre 1965).

La conjuration des adversaires génère donc le pogrom géant lancé le 8 octobre 1965, à Jakarta d'abord, dans tout le pays ensuite. La Chine, seul pays susceptible d'intervenir, est isolée et ses ressortissants pourchassés,

le *Time* se réjouit de la situation voyant là « *the West's best news for years in Asia* » sur fond de spectre d'escalade au Vietnam... Seul Robert Kennedy, exclu du pouvoir, dénonça en janvier 1966 un « *inhuman slaughter in Indonesia* ». L'armée de terre participe aux massacres, encadre les milices populaires, libère des criminels de droit commun contre leur engagement dans les pogroms, mais en profite surtout pour renverser le gouvernement Sukarno et placer à la tête du pays le général Suharto qui restera en place jusqu'en mai 1998 – et dont les réseaux non seulement dans l'armée mais dans les médias et le monde économique sont encore largement dominants en Indonésie aujourd'hui. A titre d'exemple, le dirigeant de la NU, principal parti musulman du pays et responsable de massacres de masse en 1965-66 était Wahid Hasjim, dont le fils Abdurrahman Wahid devint président de l'Indonésie en 1999 après la démission de Suharto.

Les massacres se déroulent dans un cadre paradoxal, les victimes étant parfois de circonstance. Aux communistes, les musulmans radicaux de la NU ajouteront çà ou là leurs concurrents modérés du PNI, voire les foyers bouddhistes résiduels à Java ; dans certaines îles, des divisions de l'armée très anti-communistes mais ayant combattu les séparatistes musulmans empêcheront les milices islamistes d'agir, limitant le nombre de victimes...

L'armée prêta la main, mais l'essentiel des massacres fut le fait de milices populaires musulmanes qui ne firent pas de distinction entre les militants communistes et leurs familles, voire leurs villages. A Java en particulier, les responsables des pires exactions sont les para-commandos et des gangsters recrutés pour l'occasion. L'ensemble des massacres a été assumé par le nouveau régime, les corps mutilés faisant partie d'une propagande propre à terroriser les opposants résiduels ; le régime de Suharto a par ailleurs poursuivi les massacres ponctuellement sous forme de rafles-exécutions (8000 en 3 semaines de 1969 au centre de Java), d'escadrons de la mort, d'enlèvements de leaders politiques, de génocide à Timor à partir de 1975. L'« ordre nouveau » suhartien a été établi sur l'irrationnel de ces tueries, mais aussi et surtout sur des lâchetés et des complicités à tous les niveaux de l'Etat et de la société dont il est difficile de sortir aujourd'hui, ce que donne à voir le film d'Oppenheimer.

Film de non-fiction et « passeur cinématographique » (Serge Daney)

The act of killing nous invite donc à une plongée dans la mémoire de cette société refoulant avec plus ou moins de mauvaise conscience un crime de masse. C'est ce que laisse transpirer en hors-champ une pesanteur constante au présent de cette « violence légitime » qui s'applique aux survivants, aux descendants des victimes encore terrorisés, mais aussi à tout un peuple de migrants rackettés, de travailleurs exploités que le film permet d'apercevoir sous un masque hilare et effrayant.

En effet, la situation empêchant de donner la parole aux victimes, Oppenheimer choisit une forme hybride, entre comédie musicale kitsch, film de fantômes indonésien et making-of d'un film-gore hollywoodien à grand spectacle – revendiqué d'ailleurs par les gangsters-acteurs, conscients de jouer un spectacle. C'est de cette tribune offerte à des assassins décomplexés que naît le malaise assumé par le réalisateur, pariant que leur vanité les dévoilera mieux que tout jugement. On a souvent rapproché depuis sa sortie le film d'Oppenheimer du *S21* de Rithy-Panh ; c'est plutôt

l'ombre du *Amin-Dada* de Barbet-Schroeder qui plane sur le film jusqu'au bout ou presque – le parti-pris final de *The act of killing* mettant peut-être un terme au dispositif, par le choix d'une situation limite qui décale l'objet cinématographique. Plus que la question de la banalité du mal ou plutôt de l'absolue humanité du criminel que poursuit bien entendu Oppenheimer, c'est en effet la posture du cinéma documentaire qu'il interroge. Le film au fond ne cesse de mettre en abyme : le spectaculaire, la culpabilité d'acteurs vieillissants revivant leur jeunesse, le réalisateur poussant les assassins à se (re)mettre en scène...

Affirmant ne pas choisir entre documentaire et fiction, Oppenheimer dit faire un film de « non-fiction » permettant de rendre visible chez ses acteurs un processus d'auto-construction, de soi et de son monde. Film manipulateur à coup sûr, revendiqué comme tel, dont la mise en scène se donne à voir comme le sujet réel d'un film étrange et très discuté.





Cinéma sans Frontières

<http://cinemasansfrontieres.free.fr/>

Association à but non lucratif (loi de 1901), **CINEMA SANS FRONTIERES** existe activement depuis la rentrée 2002. Nous achevons donc notre 11ème saison en continuité, proposant diverses activités dont :

- Un **Ciné-club plurimensuel** ayant pour objectif de présenter des films du monde entier et d'en discuter en privilégiant l'approche cinématographique tout en replaçant l'œuvre dans la carrière du réalisateur ainsi que dans son contexte (cinématographique, historique, politique, sociologique, etc.). Chaque séance comprend une *présentation du film, sa projection puis un débat-discussion d'environ une heure avec le public à qui appartient en priorité la parole.*

Au cinéma MERCURY, 16 Place Garibaldi à Nice.

Les séances sont ouvertes à tous. *CC deux à trois vendredis par mois.* Les séances alternent entre films actuels, si possible inédits à Nice, souvent des premiers films et films plus anciens, classiques oubliés ou pas, cultes ou jamais sortis précédemment.

- Un **Regard sur...** En 2010-2011, celui-ci est consacré au *Cinéma coréen* après celui consacré au *Cinéma africain.*
- Chaque année a lieu le **Festival annuel de CSF**. La 11ème édition a eu lieu en février 2013 consacrée cette année aux *serveurs* au cinéma.
- La **réception de réalisateurs**, venant rencontrer le public autour de leurs films. Les 10 et 11 mai 2013 CSF a reçu en collaboration avec des associations amies le documentariste Sylvain George.
- Un **CinémaAtelier** proposé *exclusivement et gratuitement à ses adhérents* et consacré principalement à l'étude, illustrée, des diverses composantes de ce qui fait un film. Séances à l'Espace Associations (à côté du Mercury).

Tarifs : Adhérents, enfants (- 14 ans), chômeurs 5 € - Non adhérents : 7,50 €.

Adhésions sur place le soir des projections : 20 €. Carte valable de septembre à août. Seule la carte de membre donne droit au tarif réduit (5 €) et aux séances du **CinémaAtelier** de CSF. Permet également le tarif réduit à toutes les séances du Mercury (hors CSF).

Contacts : cinemasansfrontieres@free / 06 72 36 58 57 / Le soir des séances.

CINEMA SANS FRONTIERES est partenaire du CINEMA MERCURY

Cinéma du Conseil Général des Alpes-Maritimes

16 place Garibaldi - 06300 Nice

CSF présente, en séance exceptionnelle à l'occasion de sa ressortie en version restaurée :

La trilogie Bill Douglas (1972-1978)

Vendredi 6 décembre – 20h00
(Attention ! horaire exceptionnel !)

MY CHILDHOOD – Ecosse, 1972, 0h46

MY AIN FOLKS – Ecosse, 1973, 0h55

MY WAY HOME – Ecosse, 1978, 1h11

Présentation des films et animation du débat : **Josiane Scoleri et Bruno Precioso**

